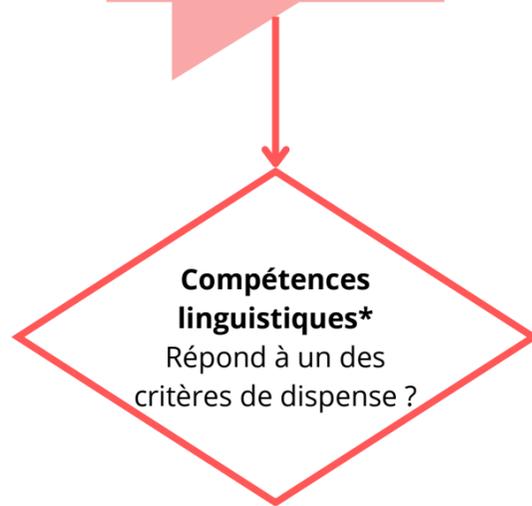


Prise de contact avec la commune
(enregistrement auprès de l'état civil compétent)



non

Inscription au test de français
[Choix du centre d'examen disponible sur fide-service.ch](#)



Préparation individuelle
[Tests blancs sur fide-service.ch](#)

Cours facultatif de langues
Choix libre



oui

Passeport des langues
Lieu : selon centre d'examen choisi
Durée : 100min
Coût : CHF 250.-



Compétences civiques
Répond à un des critères de dispense ?

non

Formulaire d'inscription
[Dates et formulaire disponibles sur jb-b.ch](#)
À remettre à votre commune



Préparation individuelle
[« La Confédération en bref » \(ch-info.swiss\)](#)
[Tests des années précédentes \(jb-b.ch\)](#)

Cours facultatif de naturalisation
Lieu : CIP, Tramelan
Durée : 5 soirées de 2h
Coût : CHF 290.-
Rabais de CHF 40.- sur test



oui

Attestation de réussite
Lieu : CIP, Tramelan
Durée : 90min
Coût : CHF 300.-
Réussite : 29/48 réponses correctes



Demande de naturalisation auprès de la commune
Avec contrôle, enquête et décision

Conditions de dispense

- Attestation de compétences linguistiques de niveau A2 à l'écrit et B1 à l'oral, selon le CECR
- Langue maternelle française
- Scolarité obligatoire en français (min. 5 ans)
- Diplôme en français du degré secondaire II ou tertiaire

Conditions de dispense

- Âgé de moins de 16 ans (moment de la demande)
- Scolarité obligatoire en Suisse (min. 5 ans)
- Diplôme suisse du degré secondaire II ou tertiaire